



## 67ème ASSEMBLEE GENERALE – Dimanche 10 septembre 2023 LES MUREAUX

==-----==

L'assemblée générale convoquée débute à 9h10 en présence de 22 membres adhérents. 8 pouvoirs de représentations ont également été transmis au secrétariat. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Patrice BOURDON.

Il est projeté en séance un support pouvant être mis à disposition à la demande de nos membres. Les éléments présentés sont arrêtés au 31 aout 2023.

### **1) Rapport d'activités 2023**

Le président fait état de l'activité régulière et quotidienne par les animateurs de l'association.

- La classe reste à l'écoute de ses membres et à toute sollicitation
- Relation avec la FFV
- Relation avec le CIV
- Animation du site internet, du forum, de notre page Facebook

Au-delà de notre calendrier d'activités au niveau national, le premier semestre fut marqué par l'organisation du championnat du monde qui s'est déroulé en France.

Un travail important fut également mené pour proposer de nouveaux articles pour la boutique. Avec notamment en fait remarquable la republication des affiches d'André Collot, le stock étant épuisé. L'implication d'Alexandre Jacquinot pour cet exercice délicat fut prépondérante.

A date, il est enregistré 76 membres adhérents (l'année terminera à 83 membres – ndlr).

Le président insiste une fois encore sur l'importance à répondre à l'ensemble des inspirations des membres, qu'ils soient compétiteurs ou non, pratiquants loisir, ou simples sympathisants.

Concernant l'animation nautique, les 3 rassemblements de Quiberon, Roscanvel et Les Moutiers ont vu la flotte restée mobilisée. On notera le rassemblement de Roscanvel avec la présence d'une dizaine de bateaux. Ce rassemblement devra perdurer car la région Finistère doit être une terre de Vaurien.

Le National & Classique organisé, une fois n'est pas coutume, en région parisienne par le Yacht Club de l'Île de France s'annonce comme une réussite. Avec notamment la présence d'équipages belges et allemands.

Le programme compétition fut bien évidemment marqué par l'organisation du championnat du monde en France après les annulations successives de 2020/2021 (lié à la crise COVID). Le président ne souhaite pas revenir sur les difficultés d'organisation et de la relation avec la Société des Régate du Havre, malgré des engagements écrits. Il faut retenir l'excellent travail sur l'eau des tous les officiels. La partie sportive fut exemplaire et louée par nos visiteurs étrangers. Le comportement des équipages français fut tout autant remarquable. Un équipage français sur le podium du classement général et des places d'honneurs en catégories Mixte et Supermaster. A un moment la France y a cru pour le graal. Il ne manque pas grand-chose et ce n'est que partie remise.

**Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé en séance à l'unanimité des participants.**

## **2) Rapport financier 2023**

Le bilan définitif de l'exercice 2022 validé par le vérificateur aux comptes Olivier BOULIER est présenté en séance. Il présente un exercice positif de 924,82 €.

Pour l'exercice en cours courant du 01/11/2022 au 31/10/2023.

A date, le montant des entrées est de 9939 €, le montant des sorties est de 16815 €.

Les encours positifs : compte courant pour 1669€, livret d'épargne pour 14655€, fond en espèce pour 90€. Ainsi que 3303€ en trésorerie bloquée.

Il faut intégrer dans le rapport financier les remarques suivantes :

- Dans le cadre de l'organisation du championnat du monde Vaurien, le CA avait acté un déblocage de fond de l'association à hauteur de 5000€. Le budget du championnat du monde fut également soutenu de façon complémentaire par l'apport d'un mécène à hauteur de 5000€. Notre association aura donc contribué à hauteur de 10000€.
- L'investissement au niveau de la boutique à hauteur de 3811€.

Franck Boudine nommé vérificateur aux comptes pour cet exercice lors de l'AG 2022 sera sollicité lors de la clôture courant novembre 2023.

**Conformément à nos statuts, il est proposé de reconduire le montant de la cotisation 2024 à 30€ minimum et à 15€ minimum pour la cotisation « jeune-25ans » La proposition est approuvée à l'unanimité.**

De même et pour répondre aux obligations légales, l'assemblée est sollicitée pour nommer un vérificateur aux comptes pour la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

M. Luc LE PAVEC se propose. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

**Soumis au vote, le rapport financier est approuvé en séance à l'unanimité des participants.**

## **3) Perspective 2024**

Le programme des animations 2024 n'est pas figé à date.

Pour le National & Classique, notre Association est en relation avec le CN Roscanvel sur le mois de septembre.

Les représentants de Quiberon et Les Moutiers font savoir que leurs calendriers respectifs sont en construction et intègrent les rassemblements de l'AS Vaurien

Le championnat du monde 2024 se tiendra en Slovaquie la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet.

## **4) Election du conseil d'administration de l'AS Vaurien France**

Le CA actuel est composé de 10 membres : Alexandre Appert, Patrice Bourdon, Benoit Drogou, Briec Drogou, François-Xavier Drogou, Marc Hérail, Alexandre Jacquinot, Fabrice Lièvre, Patrick Nicolas, Thibault Vandrot.

Jean-Jacques Girard intervient en tant que consultant.

Douze membres sont éligibles, par usage par renouvellement par quart, par ordre alphabétique et/ou d'ancienneté.

Le membre sortant est :

- Patrick Nicolas qui ne se représente pas

Donc 3 postes sont à pourvoir au maximum. 3 postes ouverts vacants

Après appel à candidature. Olivier BOURLIER fait acte de candidature.

Le renouvellement du CA est soumis au vote. Olivier BOURLIER est élu à l'unanimité.

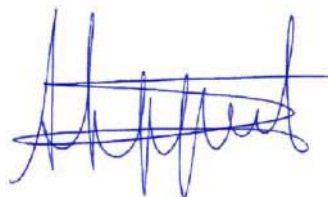
Le CA élu pour l'année 2024 est composé de : **Alexandre APPERT, Patrice BOURDON, Olivier BOURLIER, Benoit DROGOU, Briec DROGOU, François-Xavier DROGOU, Marc HERAIL, Alexandre Jacquinot, Fabrice LIEVRE, Thibault VANDROT.**

A l'issue de ce vote, Alexandre Appert président en exercice fait savoir qu'il sollicitera le Conseil d'Administration pour la nomination des postes statutaires de l'AS Vaurien France pour l'année 2024.

La séance est levée à 10h00.

Fait à Jouars-Pontchartrain le 11/10/2023

Le Président



A.APPERT

Le Secrétaire



P. BOURDON